

Compte rendu de l'atelier POCL du 18 juin 2013

Environ une quarantaine de personnes pour revenir sur les conclusions de l'atelier de mai à Lamotte-Beuvron.

La réunion a duré de 9h30 à 17h.

Nous étions à environ 1 contre 5, le camp des Sancerrois, emmené par le Sénateur Pointereau, s'étant déplacé en force.

Le CSD était représenté par Marc Brasseur et Gérard Monot.

L'objectif était de quantifier les risques d'impacts dans tous les domaines aussi bien agricoles qu'humains, géologiques, fonciers, environnementaux etc.

Une bonne trentaine de cartes, chacune spécifique d'une activité ou d'une caractéristique particulière avaient été établies par le bureau d'étude et nous avait conduits, lors de l'atelier de Lamotte, à nous prononcer sur l'importance du risque d'impact selon l'échelle suivante : faible, moyen, assez fort, fort et majeur, cette gradation étant traduite sur la carte par des variations de couleur allant du jaune pâle pour le risque faible au violet pour le risque majeur.

Après cette quantification, le bureau d'étude a pu établir une carte du risque d'impact global dont la présentation a entraîné une bronca dans le camp Sancerrois puisque le tracé à travers la Sologne apparaissait en rouge foncé ponctué de violet alors que le tracé médian était nettement plus pâle !

RFF a alors proposé de considérer que les activités cynégétiques et celles du tourisme qui avaient été classées en risque fort soit rabaisées au niveau assez fort, ce qui a eu pour effet de pâler un peu le tracé Sologne mais également le tracé médian.

Au regard de cette étude, on est bien obligé de constater que le trajet Sologne est globalement beaucoup plus pénalisant que la tracé médian !

Le camp Sancerrois a bien essayé de tordre les indices dans tous les sens mais rien n'y fait, cette réalité est intangible !

De plus, à l'examen de cette carte que vous trouverez sur le site, vous verrez que la ville d'Orléans avec la Loire en site UNESCO au nord et la forêt domaniale de Vouzeron-Vierzon au sud, constituent des verrous incontournables classés en risque d'impact majeur.

A souligner la position un peu extrême de Monsieur Yves David, technicien de l'ONCFS et donc payé par les chasseurs, qui a pris la parole à plusieurs reprises pour s'étonner que l'on puisse hésiter entre la traversée de la Sologne, pays de loisirs et celle du Sancerrois où de nombreux paysans assument la lourde tâche d'assurer l'alimentation des 9 milliards d'habitants de notre planète !

Comme s'il n'y avait pas d'agriculture en Sologne !

L'ONF, représenté par Monsieur Jarret, a été très ferme sur la défense du massif domaniale de Vouzeron-Vierzon.

Les bruits qui courent faisant attribuer au passage de la LGV les fortes coupes en forêt sont donc absolument sans fondement.

Au cours de la discussion, Monsieur Pointereau a exposé qu'il soupçonnait RFF d'avoir arrêté sa décision depuis le début sur le choix du tracé médian et de refuser de revoir sa copie sur la possibilité d'un jumelage d'Orléans à Vierzon de même qu'il a mis en doute l'impartialité des bureaux d'étude, ce à quoi RFF a répondu qu'une contre expertise avait été réalisée sur ce point précis et que les bureaux d'étude étaient indépendants et impartiaux.

La Forêt de Vierzon n'est pas la seule et loin s'en faut à être concernée par les travaux éventuels POCL .

En effet , il est à noter qu'un très grand nombre d'habitations sur les communes de Nancay, Orcay , Theillay pour ne citer qu'elles ne bénéficient pas de l'eau courante et ne pourront jamais y avoir accès du fait de leur situation loin des centres bourg et des châteaux d'eau idoines ne pouvant fournir une pression suffisante au réseau.

Ces habitations dépendent de ce fait et ce depuis la date de leur construction directement de puits ou de forages sur la nappe phréatique du massif concerné par les travaux.

Les mesures effectuées sur cette nappe depuis une trentaine d'années disponibles sur la toile montrent déjà une baisse alarmante et constante du niveau depuis la réalisation des travaux de l'A71.

Il est donc à craindre que l'éventualité des travaux sur le tracé ouest Sologne si celui-ci était privilégié, n'entraîne un aggravement de dommages irréversibles sur la qualité de l'approvisionnement en eau de bon nombre d'administrés et ne représente un surcoût considérable consacré à la réparation de la multitude des préjudices entraînés par ces travaux et les actions idoines.

Si vous êtes dans ce cas , n'hésitez pas à joindre le CSD pour vous faire connaître car plus nous serons , plus cet état de fait sera pris en compte par RFF par l'intermédiaire du CSD , qui a encore accès aux réunions experts.

En Conclusion, nos adversaires du Sancerrois sont très motivés mais, comme l'a fait remarquer Monsieur Philippe Charlot du Collectif Stop LGV POCL, ils se sont fait piéger par leurs élus et RFF qui les ont engagés à se prononcer pour la LGV chez les voisins de Sologne et maintenant ils se retrouvent avec une forte possibilité de la LGV chez eux !

Un peu l'arroseur arrosé !

Rendez-vous a été pris pour un dernier atelier de conclusion sur ce sujet de première importance et qui devrait se tenir vers la fin septembre 2013.

Mais ne nous leurrions pas ! Dès lors que l'outil de travail qui a été mis en place au cours de ces ateliers ne donne pas satisfaction à nos adversaires, ils vont assurément tenter de le mettre en cause.

ILS VONT TENTER DE CASSER LE THERMOMETRE !

Nous devons donc augmenter notre mobilisation jusqu'à la victoire finale.

Nous comptons sur vous tous !

Pour le CSD

Gérard Monot